

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE MARDI 10 DECEMBRE 2024 à 18 H 00
SALLE DES FETES DE FRAUSSEILLES**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à 18 Heures, le conseil communautaire, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni dans la salle des fêtes, sis à FRAUSSEILLES, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires)

Commune de PENNE : Madame Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE :

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLETZ (Titulaires)

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET, Monsieur Jérémy STEIL (Titulaire).

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS : Madame Sylvie GRAVIER, Monsieur Pierre PAILLAS (Titulaires).

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaire).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Madame Christine TRESSOLS, Monsieur Claude BLANC (Titulaires).

Commune de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE (Titulaire).

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire)

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEYS (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de MARNAVES :

Commune de NOAILLES : Messieurs Serge ROUQUETTE, Jean-Philippe GINESTE (Titulaires)

Commune de ROUSSAYROLLES :

Commune de SALLES sur CEROU :

Commune de ST MICHEL DE VAX :

Commune d'AMARENS :

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire)

Commune de DONNAZAC :

Pouvoirs :

Madame Laurence POILLERAT-ZAGANADIN à Monsieur Thierry GUIRAUD.

Monsieur Patrick MONTELS à Monsieur Bernard ANDRIEU.

Madame Caroline BREUILLARD à Madame Arielle BRUN.

Monsieur Matthieu AMIECH à Madame Delphine PINCZON du SEL.

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Madame Nadine FILIPE (LIVERS-CAZELLES), Messieurs Bernard RIVIERE (ST MARCEL-CAMPES), Jean-Claude LAVI (CORDES), Benoit OURLIAC (MARNAVES), Thierry DOUZAL (SALLES sur CEROU), Serge DALMIERES (BOURNAZEL), Jean-Christophe CAYRE, Monsieur Jean-Paul MARTY (ST MARTIN- LAGUEPIE), Laurent VAURS (ROUSSAYROLLES).

11-1012024- Délibération arrêtant les dates et lieux de réunion du conseil communautaire pour l'année 2025.

Sur proposition de Monsieur Président,

Considérant qu'il n'est toujours pas possible à ce jour, d'organiser les réunions du conseil communautaire au siège de la Communauté de Communes au 33, Promenade de l'Autan à LES CABANNES ; la salle de réunion étant trop petite pour accueillir au complet, les membres du conseil communautaire et le public,

Considérant que comme en 2024, il y a lieu de demander une dérogation à Mr le Préfet, qui permettra d'organiser les réunions dans les salles des fêtes des communes membres,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Valide le planning prévisionnel des réunions du conseil communautaire pour 2025, comme suit :

- C.COM du 28 janvier, salle des fêtes de LIVERS-CAZELLES.
- C.COM du 25 février 2025, salle des fêtes de BOURNAZEL.
- C.COM du 18 mars 2025, salle des fêtes de MOUZIEYS-PANENS.
- C.FINANCES le 25 mars 2025, salle Pégourié LES CABANNES.
- C.COM du 8 avril 2025 salle des fêtes de FRAUSSEILLES.
- C.COM du 17 juin 2025 salle des fêtes de VAOUR.
- C.COM du 22 juillet 2025 salle des fêtes de MILHARS.
- C.COM du 16 septembre 2025, salle des fêtes de MILHARS.
- C.COM du 28 octobre 2025, salle des fêtes de FRAUSSEILLES.
- C.COM du 9 décembre 2025, salle des fêtes de PENNE.

Charge Monsieur le Président de demander la dérogation aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à LES CABANNES, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

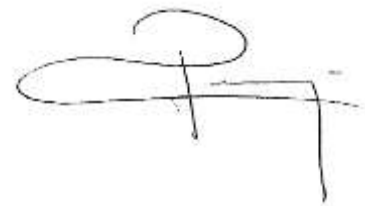
A Les Cabannes le 10 décembre 2024,

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Bernard ANDRIEU



Philippe WOILLEZ